

NOTE DE PRÉSENTATION

**BUDGET PRIMITIF ANNEXE
2022**

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. LE BUDGET PRIMITIF – VUE D'ENSEMBLE	3
CHAPITRE 2. LA SECTION D'EXPLOITATION	4
ARTICLE 2.1. LES DÉPENSES RÉELLES.....	4
ARTICLE 2.1.1. Les charges à caractère général.....	5
ARTICLE 2.1.2. Les dépenses de personnel	6
ARTICLE 2.1.3. Les autres charges de gestion courante.....	6
ARTICLE 2.1.4. Les charges financières.....	6
ARTICLE 2.1.5. Les charges exceptionnelles	6
ARTICLE 2.2. LES RECETTES RÉELLES	7
ARTICLE 2.2.1. Les autres produits de gestion courante.....	8
ARTICLE 2.2.2. Les subventions d'exploitation.....	8
CHAPITRE 3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
ARTICLE 3.1. LES DÉPENSES RÉELLES.....	9
ARTICLE 3.1.1. Les dépenses d'équipement.....	10
Article 3.1.1.1. Les immobilisations incorporelles	10
Article 3.1.1.2. Les immobilisations corporelles	11
Article 3.1.1.3. Les immobilisations en cours.....	11
ARTICLE 3.1.2. Les dépenses financières	11
ARTICLE 3.1.3. Les dépenses d'opérations pour compte de tiers	11
ARTICLE 3.2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	12
CHAPITRE 4. ANNEXES	14
ARTICLE 4.1. ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE	14
ARTICLE 4.2. TYPOLOGIE DE L'ENCOURS.....	15
ARTICLE 4.3. ÉTAT DU PERSONNEL.....	17

CHAPITRE 1. LE BUDGET PRIMITIF – VUE D'ENSEMBLE

Intervenant avant le vote du compte administratif 2021, le budget primitif 2022 ne reprend que les prévisions pour l'année à venir. Les restes à réaliser et les résultats antérieurs ne seront repris que dans le budget supplémentaire de 2022, après le vote du compte administratif de l'année 2021.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 520 455,00	9 520 455,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 520 455,00	9 520 455,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 826 275,00	11 826 275,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 826 275,00	11 826 275,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		21 346 730,00	21 346 730,00

Comme le montre le tableau ci-dessus, la section d'exploitation s'équilibre à 9 520 455 € et celle d'investissement à 11 826 275 €.

CHAPITRE 2. LA SECTION D'EXPLOITATION

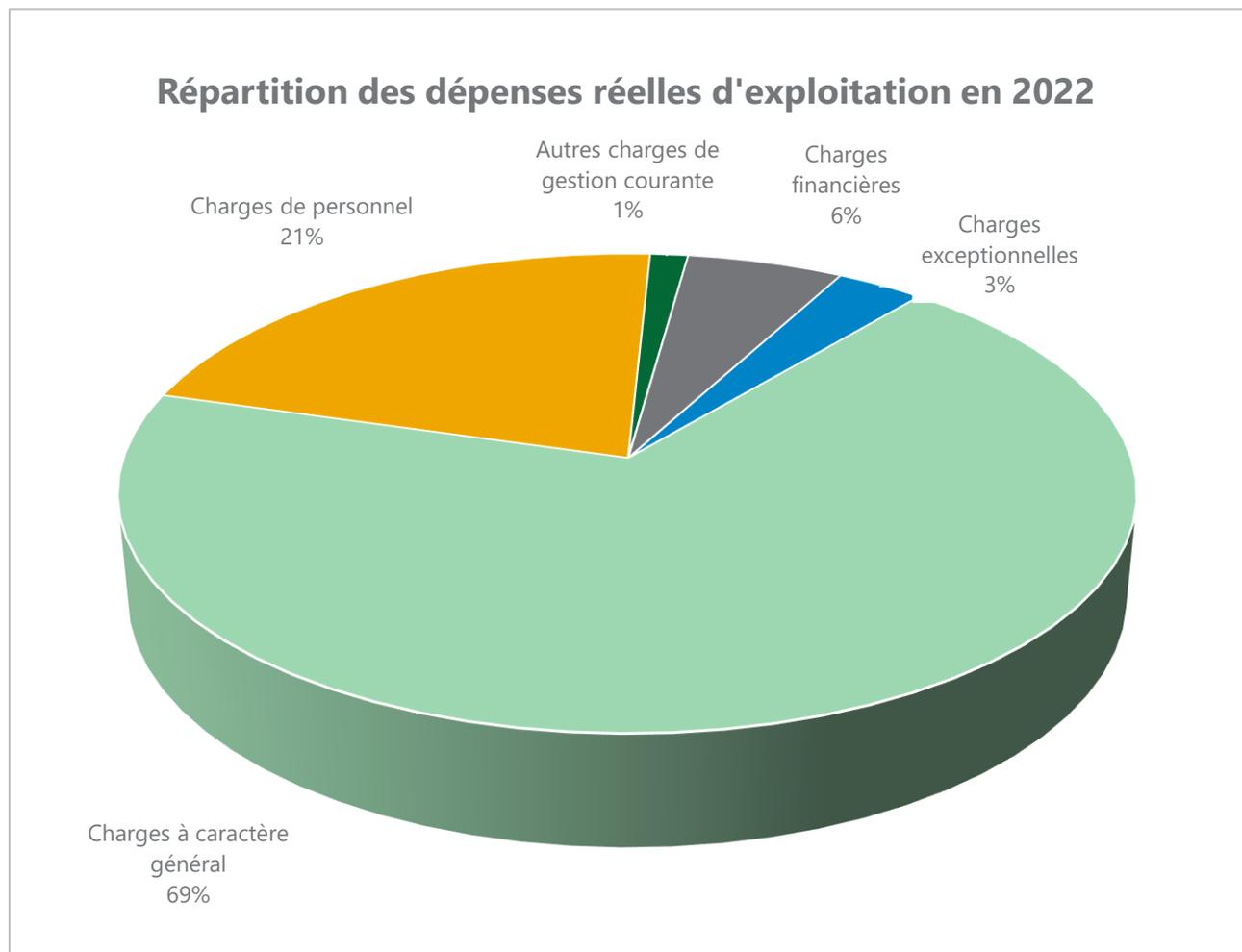
Nous examinerons les prévisions budgétaires **en dépenses ou recettes réelles**, les écritures d'ordre étant purement comptables.

ARTICLE 2.1. LES DÉPENSES RÉELLES

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 232 020,00	0,00	3 122 080,00	3 122 080,00	3 122 080,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	844 105,00	0,00	972 685,00	972 685,00	972 685,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 240,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 151 365,00	0,00	4 157 765,00	4 157 765,00	4 157 765,00
66	Charges financières	370 350,00	0,00	261 080,00	261 080,00	261 080,00
67	Charges exceptionnelles	151 990,00	0,00	146 800,00	146 800,00	146 800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 673 705,00	0,00	4 565 645,00	4 565 645,00	4 565 645,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 022 830,00		3 837 020,00	3 837 020,00	3 837 020,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 337 790,00		1 117 790,00	1 117 790,00	1 117 790,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 360 620,00		4 954 810,00	4 954 810,00	4 954 810,00
TOTAL		10 034 325,00	0,00	9 520 455,00	9 520 455,00	9 520 455,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						9 520 455,00

Les dépenses réelles d'exploitation correspondent aux dépenses courantes de la collectivité, au remboursement des intérêts de la dette et aux charges exceptionnelles.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :



ARTICLE 2.1.1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général affectées au budget annexe, d'un montant de 3 122 080 €, se répartissent principalement comme suit :

- ▶ L'entretien des réseaux qui constitue le plus gros poste de ce chapitre, soit 1 748 275 €. Ce poste comprend les contrats récurrents (curage, inspections télévisées, ...) ainsi que l'entretien des réseaux liés à la collecte communale de Saint-Prix et de Bessancourt ;
- ▶ La facturation par Veolia Eau Île-de-France du recouvrement de la redevance assainissement pour 211 000 € ;
- ▶ Les frais d'études regroupant le suivi des rejets des industriels (60 000 €), l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de conformité de l'assainissement des habitations rue d'Ermon à Saint-Prix (80 000 €) et la Recherche et réduction des rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux (50 000 €) ;
- ▶ Les diverses locations immobilières (locaux occupés par le SIARE, redevances dues à la SNCF ou à l'ONF) estimées à 162 150 €, charges incluses ;

- ▶ La fourniture du produit Nutriox (procédé de traitement préventif de l'H₂S et des pollutions olfactives) au poste de refoulement est budgété à hauteur de 130 000 € ;
- ▶ Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, budgétées à 145 050 €, concernent essentiellement les contrôles de conformité des propriétés raccordées à l'assainissement collectif sur les communes de Saint-Prix et Bessancourt ;

Les charges à caractère général représentent 69 % des dépenses réelles d'exploitation.

ARTICLE 2.1.2. Les dépenses de personnel

La masse salariale pour 2022 est estimée 972 685 €.

Compte tenu des derniers mouvements de personnel, le SIARE compte 29 agents.

La part de la masse salariale dans les dépenses réelles d'exploitation s'établit à 21 %.

ARTICLE 2.1.3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont prévues à hauteur de 63 000 €.

Ce chapitre comprend les indemnités versées aux élus, les subventions versées par la collectivité et la contribution au SAGE.

Les autres charges de gestion courante représentent 1 % des dépenses réelles d'exploitation.

ARTICLE 2.1.4. Les charges financières

Elles sont estimées à 261 080 € et représentent 6 % des dépenses réelles d'exploitation.

ARTICLE 2.1.5. Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont inscrites pour 146 800 €. Il s'agit essentiellement d'indemnités de servitudes et d'éviction.

Elles représentent 3 % des dépenses réelles d'exploitation.

ARTICLE 2.2. LES RECETTES RÉELLES

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	807 900,00	0,00	570 050,00	570 050,00	570 050,00
75	Autres produits de gestion courante	8 746 540,00	0,00	8 885 640,00	8 885 640,00	8 885 640,00
Total des recettes de gestion des services		9 564 440,00	0,00	9 465 690,00	9 465 690,00	9 465 690,00
76	Produits financiers	396 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 960 460,00	0,00	9 465 690,00	9 465 690,00	9 465 690,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	73 865,00	0,00	54 765,00	54 765,00	54 765,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		73 865,00	0,00	54 765,00	54 765,00	54 765,00
TOTAL		10 034 325,00	0,00	9 520 455,00	9 520 455,00	9 520 455,00

+

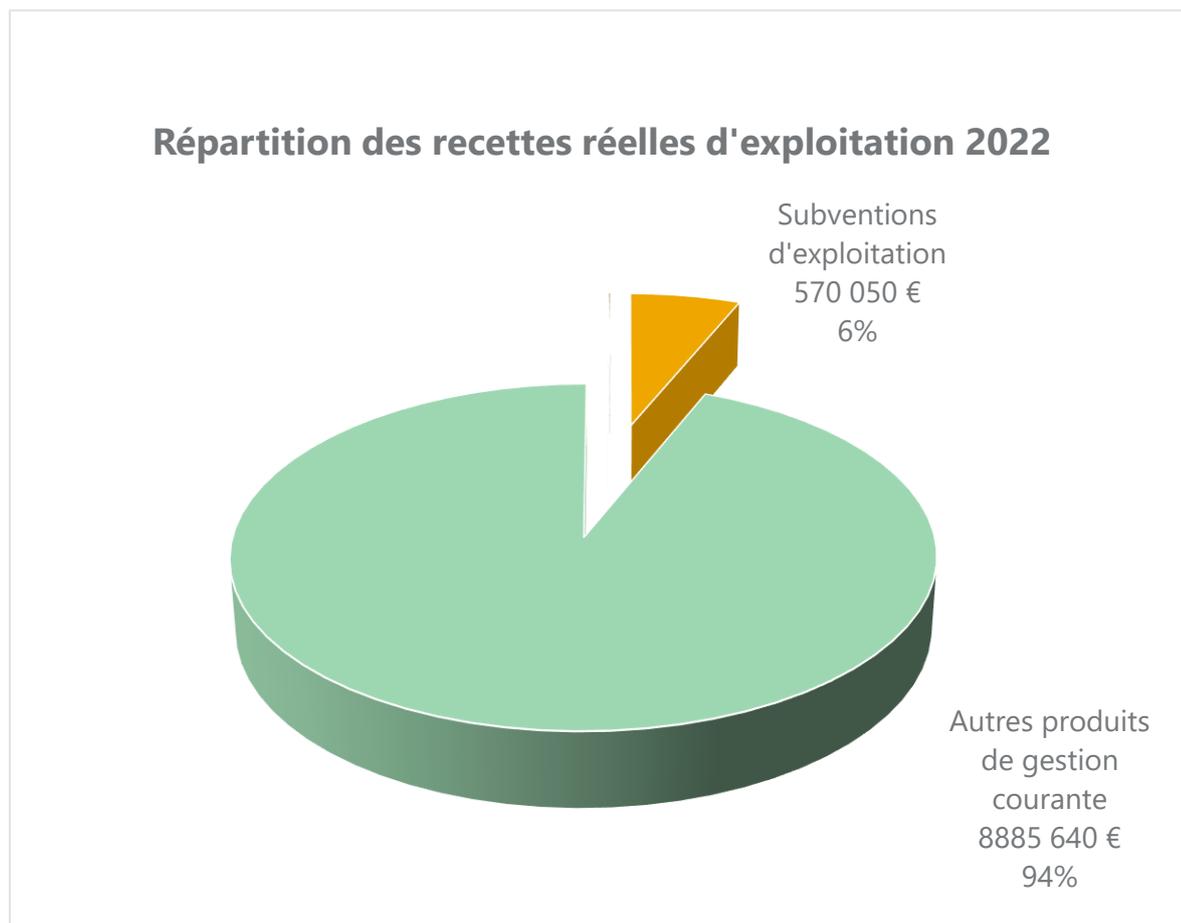
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 520 455,00
---	---------------------

Les recettes réelles d'exploitation regroupent les produits du domaine de la collectivité, les subventions d'exploitation, les autres produits de gestion courante.

Elles atteignent un montant de 9 465 690 € et se répartissent comme suit :



ARTICLE 2.2.1. Les autres produits de gestion courante

Ils sont estimés à 8 885 640 €. Il s'agit majoritairement de la redevance d'assainissement. Les autres produits de gestion courante représentent 94 % des recettes réelles d'exploitation.

ARTICLE 2.2.2. Les subventions d'exploitation

Elles sont estimées à 570 050 € et regroupent :

- ▶ Les cotisations des communes dont le tarif reste stable à 0,6677 € par habitant comme annoncé lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires. Il a été pris en compte les populations légales 2019 entrant en vigueur au 1er janvier 2022. Le produit de cette recette est inscrit pour 100 050 € ;
- ▶ La participation aux frais d'entretien de la CA Val Parisis (réseaux Herblay) pour 120 000 € ;
- ▶ La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour la partie transport estimée à 350 000 €.

Les subventions d'exploitation représentent 6 % des recettes réelles d'exploitation.

CHAPITRE 3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 3.1. LES DÉPENSES RÉELLES

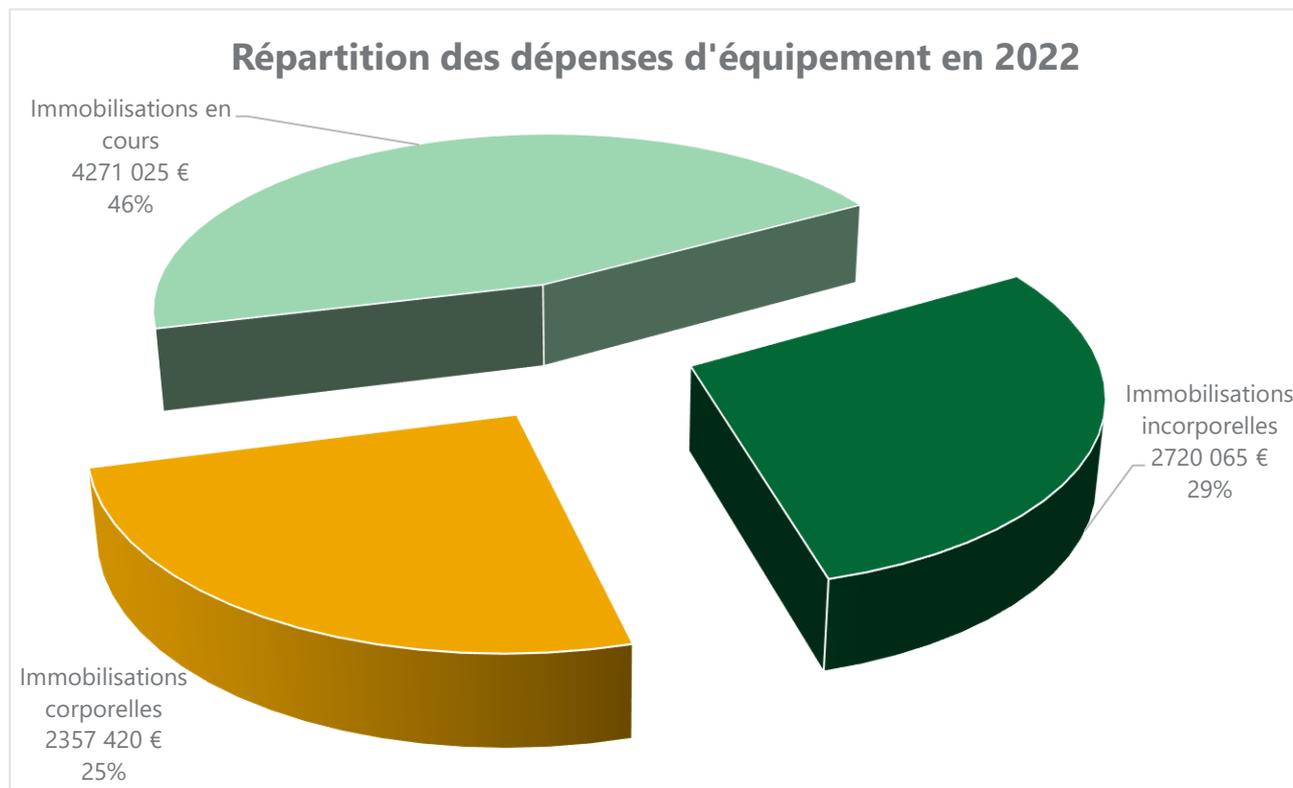
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 905 980,00	0,00	2 720 065,00	2 720 065,00	2 720 065,00
21	Immobilisations corporelles	2 526 870,00	0,00	2 357 420,00	2 357 420,00	2 357 420,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 174 380,00	0,00	4 271 025,00	4 271 025,00	4 271 025,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 607 230,00	0,00	9 348 510,00	9 348 510,00	9 348 510,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 782 000,00	0,00	1 641 000,00	1 641 000,00	1 641 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 782 000,00	0,00	1 641 000,00	1 641 000,00	1 641 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	505 500,00	0,00	482 000,00	482 000,00	482 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 894 730,00	0,00	11 471 510,00	11 471 510,00	11 471 510,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 865,00		54 765,00	54 765,00	54 765,00
041	Opérations patrimoniales (4)	159 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	232 865,00		354 765,00	354 765,00	354 765,00
	TOTAL	12 127 595,00	0,00	11 826 275,00	11 826 275,00	11 826 275,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					11 826 275,00

L'inscription budgétaire correspondant aux dépenses d'équipement est de 9 348 510 €.

L'obligation d'inscrire budgétairement les crédits nécessaires au lancement d'opérations génère un budget prévisionnel qui est rarement réalisé dans sa totalité.

ARTICLE 3.1.1. Les dépenses d'équipement

La répartition des dépenses d'équipement est la suivante :



Article 3.1.1.1. Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2 720 065 €.

Il s'agit :

- ▶ Majoritairement des études ou maîtrises d'œuvre (2 638 000 €) détaillées ci-dessous :
 - étude pour la création d'une Maison de l'eau (773 000 €) ;
 - étude pour le Schéma Directeur d'Assainissement (500 000 €) ;
 - diagnostic de la canalisation existante au poste de refoulement à Pierrelaye (310 000 €) ;
 - étude pour la mise en séparatif Grande rue à Bessancourt (247 500 €) ;
 - étude sur les déversoirs d'orage (238 000 €) ;
 - études diverses topographiques, géologiques et de contrôles des travaux (225 000 €) ;
 - étude pour la détection des fourreaux reliés aux armoires et ouvrages spéciaux (151 000 €) ;
- ▶ Et également des dépenses d'informatisation pour 82 065 €.

Les immobilisations incorporelles représentent 29 % des dépenses d'équipement.

Article 3.1.1.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 2 357 420 €.

Il s'agit :

- ▶ d'achats de terrains (242 740 €) principalement pour la création de la station d'épuration sur les communes de Béthemont-La-Forêt et Chauvry ;
- ▶ de travaux sur les réseaux exécutés dans l'année budgétaire (2 030 400 €) composés de :
 - réhabilitation avenue du Général Leclerc à Saint-Prix (638 000 €) ;
 - travaux d'entretien, de grosses réparations et d'interventions urgentes sur les réseaux, ouvrages d'assainissement et équipements de télésurveillance et de métallerie (558 850 €) ;
 - travaux de maintenance des équipements électromécaniques (240 000 €) ;
 - réhabilitation de collecteurs non visitables sur le secteur de Montigny (166 000 €) ;
 - travaux de chemisage par l'intérieur (150 000 €).

Les immobilisations corporelles représentent 25 % des dépenses d'équipement.

Article 3.1.1.3. Les immobilisations en cours

Les immobilisations en cours s'élèvent à 4 271 025 €.

Il s'agit d'opérations de travaux qui s'étalent sur plus d'une année budgétaire dont les principales sont :

- ▶ Lutte contre les inondations :
 - réaménagement du bassin des Cressonnières à Saint-Gratien (1,3 millions d'euros) ;
- ▶ Préservation du milieu naturel :
 - création de réseaux et d'une station d'épuration sur les communes de Béthemont-La-Forêt et Chauvry (1,95 millions d'euros) ;
 - réhabilitations d'ouvrages spéciaux de surverses et prises de temps sec (265 300 €).

Les immobilisations en cours représentent 46 % des dépenses d'équipement.

ARTICLE 3.1.2. Les dépenses financières

Le remboursement en capital est de 1 641 000 € et, cumulé aux intérêts (261 080 €), porte l'annuité 2022 à 1 902 080 €.

ARTICLE 3.1.3. Les dépenses d'opérations pour compte de tiers

Les dépenses d'opérations menées pour compte de tiers comprennent :

- ▶ Les contrôles de conformité des habitations raccordées à l'assainissement collectif rue des Gallerands à Montmorency (275 500 €) ;

- ▶ Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des habitations rue d'Ermont à Saint-Prix (76 500 €) ;
- ▶ Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des parties privatives rue du Général Leclerc à Saint Prix (50 000 €) ;
- ▶ Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des parties privatives rues Maignan-Larivière, de Montlignon, Robert Thomas et de la Commanderie à Saint-Prix (50 000 €) ;
- ▶ Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des parties privatives rues des Genêtes et de la République à Bessancourt (30 000 €).

ARTICLE 3.2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	793 890,00	0,00	646 890,00	646 890,00	646 890,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 930 285,00	0,00	5 154 575,00	5 154 575,00	5 154 575,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 724 175,00	0,00	5 801 465,00	5 801 465,00	5 801 465,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	378 300,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		378 300,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	505 500,00	0,00	482 000,00	482 000,00	482 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 607 975,00	0,00	6 553 465,00	6 553 465,00	6 553 465,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 022 830,00		3 837 020,00	3 837 020,00	3 837 020,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 337 790,00		1 117 790,00	1 117 790,00	1 117 790,00
041	Opérations patrimoniales (4)	159 000,00		318 000,00	318 000,00	318 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 519 620,00		5 272 810,00	5 272 810,00	5 272 810,00
TOTAL		12 127 595,00	0,00	11 826 275,00	11 826 275,00	11 826 275,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 826 275,00
---	----------------------

Les recettes réelles d'investissement s'élevant à 6 553 465 € sont :

- ▶ Des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour :
 - L'actualisation du diagnostic sur les réseaux et ouvrages de collecte à Bessancourt ;

- Les travaux de création de réseaux publics sur les communes de Béthemont-La-Forêt et Chauvry ;
 - Une étude pour des travaux de mise en conformité de l'assainissement rue du Général Leclerc à Saint-Prix ;
 - Les travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et branchements rue de Montlignon à Saint-Prix ;
 - Les travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et branchements rue de Pierrelaye à Bessancourt ;
- ▶ Le recours à l'emprunt (5 154 575 €) pour l'équilibre du budget ;
- ▶ Le Fonds de Compensation de la TVA pour 270 000 € qui correspond aux acquisitions de l'année 2021 ;
- ▶ Les remboursements relatifs aux opérations menées par le SIARE pour le compte de tiers à savoir :
- Les contrôles de conformité des habitations raccordées à l'assainissement collectif rue des Gallerands à Montmorency (275 500 €) ;
 - Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des habitations rue d'Ermont à Saint-Prix (76 500 €) ;
 - Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des parties privatives rue du Général Leclerc à Saint-Prix (50 000 €) ;
 - Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des parties privatives rues Maignan-Larivière, de Montlignon, Robert Thomas et de la Commanderie à Saint-Prix (50 000 €) ;
 - Les travaux de mise en conformité de l'assainissement des parties privatives rues des Genêtes et de la République à Bessancourt (30 000 €).

CHAPITRE 4. ANNEXES

ARTICLE 4.1. ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Tableau à long terme :

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2022	1 623 456,40	261 744,70	1 885 201,10	12 696 181,42
2023	1 539 548,60	233 915,39	1 773 463,99	11 156 632,82
2024	1 536 781,17	208 029,87	1 744 811,04	9 619 851,65
2025	1 507 843,37	181 158,80	1 689 002,17	8 112 008,28
2026	1 406 151,45	155 200,90	1 561 352,35	6 705 856,83
2027	1 405 763,69	129 845,44	1 535 609,13	5 300 093,14
2028	1 398 776,09	104 646,33	1 503 422,42	3 901 317,05
2029	686 152,05	78 966,82	765 118,87	3 215 165,00
2030	685 122,57	60 139,18	745 261,75	2 530 042,43
2031	474 642,22	41 250,14	515 892,36	2 055 400,21
2032	461 501,78	31 537,66	493 039,44	1 593 898,43
2033	457 251,30	21 706,58	478 957,88	1 136 647,13
2034	365 924,54	12 706,46	378 631,00	770 722,59
2035	271 301,31	8 400,38	279 701,69	499 421,28
2036	269 715,63	4 790,19	274 505,82	229 705,65
2037	229 705,65	1 785,50	231 491,15	0,00
TOTAL GENERAL	14 319 637,82	1 535 824,34	15 855 462,16	69 522 943,91

ARTICLE 4.2. TYPOLOGIE DE L'ENCOURS

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 442 113,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	1	0	0	1	
	% de l'encours	0,00	6,56	0,00	0,00	6,56	
	Montant en euros	0,00	938 763,12	0,00	0,00	938 761,32	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Classification des risques

Classification des risques induits par les emprunts de l'organisme selon les préconisations de la charte Gissler

Indices sous-jacents		Structures	
Niv. 1	Indices zone euro	Niv. A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
Niv. 2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	Niv. B	Barrière simple Pas d'effet de levier
Niv. 3	Ecart d'indices zone euro	Niv. C	Option d'échange (swaption)
Niv. 4	Indices hors zone euro Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Niv. D	Multiplicateur jusqu'à 3 Multiplicateur jusqu'à 5 capé
Niv. 5	Ecart d'indices hors zone euro	Niv. E	Multiplicateur jusqu'à 5
Niv. 6	Autres indices	Niv. F	Autres types de structures

ARTICLE 4.3. ÉTAT DU PERSONNEL
C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	8,00	3,00	11,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Directeur administration et ressources	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	7,00	11,00	18,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	9,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		29,00	0,00	29,00	15,00	14,00	29,00